

## RÈGLEMENT - Championnat National

### 1. ADMISSIBILITE

Les championnats WAGC et WAGI sont accessibles à tous joueurs et joueuses de plus de 16 ans au 01/11/2022.

Les épreuves sont ouvertes aux joueuses et joueurs licenciés Français, répondant aux exigences du statut amateur et aux critères suivants : être licenciés à la Fédération Française de Golf.

Les joueurs devront répondre aux exigences du Vadémécum 2022 de la FF golf. Ils devront être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace du licencié.

### 2. REGLES SANITAIRES

Les compétitions de sélections, régionales et nationales sont soumises aux règles sanitaires en vigueur.

### 3. REGLES GOLF

Les compétitions de sélection, régionales et nationales sont soumises aux dernières règles reconnus par la FFG.

### 4. REGLES LOCALES

Les règles locales de chaque club s'appliquent et "on ne place pas la balle".

### 5. FORMAT DE JEUX

Le format de jeux est le Strokeplay sur 18 trous.

Nous appliquons le Equitable Stroke Control : Le nombre de coups maximum qu'un joueur peut inscrire sur n'importe quel trou pendant le tournoi est : PAR +4.

Dans chaque catégorie, le gagnant ou la gagnante est le score NET le plus bas.

### 6. VOITURETTE ET CHARIOTS ELECTRIQUES

Les voiturettes et les chariots à main et électriques sont autorisés.

### 7. CADDIES ET COACHS

Les caddies ou coachs ne sont pas autorisés.

### 8. INDEX

L'index pris en compte est le celui connu par la fédération au jour de la compétition en cours (sélection, régionale ou nationale).

Ainsi un joueur pourra être amené à changer de catégorie, au fil des étapes du Championnat, en fonction de ses résultats.

Les joueurs ou joueuses ayant un handicap supérieur à 25.4 seront considérés à 25.4.

### 9. CATEGORIES PAR HANDICAP

0-5.4 / 5.5-10.4 / 10.5-15.4 / 15.5-20.4 / 20.5-25.4.

Dans la mesure où une série ne met pas en compétition un minimum de 5 joueurs, elle est jumelée à la série immédiatement voisine.

Exemple : série A: index 0 à 5.4 = 2 joueurs et série B: index 5.5 à 10.4 = 6 joueurs.

Jumelage A et B : Index série 0 à 10.4 = 8 joueurs et 1 qualifié en NET.

Le joueur qualifié réintègre sa série d'origine pour le tour régional.

### 10. ZONES DE DEPART

- Handicap 0 à 10.4 : Boules blanches pour les hommes, boules bleues pour les femmes.

- Handicap 10.5 à 25.4 : Boules jaunes pour les hommes, boules rouges pour les femmes.

### 11. INSCRIPTIONS

Pour être validées, les inscriptions aux compétitions de pré-sélections doivent être déposées par le joueur lui-même ou par le golf accueillant la compétition, au plus tard la veille de la compétition :

Soit sur le site [www.wagc-france.com](http://www.wagc-france.com), soit par mail : [inscription@wagc-france.com](mailto:inscription@wagc-france.com).

Le droit d'inscription sera réglé au golf, au plus tard, le jour de la compétition. Le golf retournera alors les montants reçus sous 48 heures à l'organisateur CANDeLeC, qui lui adressera la facture correspondante.

## **12. REMBOURSEMENT**

L'annulation d'un participant n'est pas remboursable.

## **13. RETARD**

Un joueur, qui ne se présente pas à l'accueil du golf au moins 30 minutes avant son heure de départ sera disqualifié.

## **14. REMPLACEMENT**

Si un joueur sélectionné ne peut se présenter à l'étape suivante, pour quelque motif que ce soit, il perdra tous ses droits et ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

Il devra en informer au plus tôt l'organisateur pour permettre la sélection du joueur arrivé immédiatement derrière lui dans l'épreuve précédente.

## **15. JEU LENT**

Le jeu lent pourra être sanctionné par l'organisateur.

## **16. CODE DE CONDUITE**

Tous les joueurs doivent respecter l'étiquette. Ainsi il sera considéré comme une violation grave du code de conduite :

- Utilisation d'un téléphone portable pendant le jeu.
- Distraire ou offenser intentionnellement les autres concurrents
- Abus verbaux envers les autres concurrents/officiels/personnel. Toute autre faute non énumérée ci-dessus, mais jugée grave par le Comité. La pénalité pour infraction est la disqualification.

## **17. EGALITE**

En cas d'égalité au résultat final, le départage se fait sur les 9 derniers trous, puis les 6 derniers, 3 derniers, et le dernier trou.

## **18. IMPOSSIBILITE D'UN JOUEUR SELECTIONNE DE POURSUIVRE LA COMPETITION**

Si un joueur sélectionné ne peut se présenter à l'étape suivante, il devra en informer au plus tôt l'organisateur pour permettre la sélection du joueur arrivé immédiatement derrière lui dans l'épreuve précédente.

## **19. INTEMPERIES**

En cas d'intempéries et (ou) cas de force majeure pendant les compétitions de sélections, régionales ou nationales :

- a. Suspension temporaire. Au signal sonore évacuation immédiate du parcours avec interdiction de finir le trou (Règles locales).
- b. Annulation totale ou partielle d'un jour : Le score des joueurs ayant fini le parcours est validé. Les joueurs n'ayant pu finir le parcours pourront se représenter à une date ultérieure unique proposée par le club recevant la compétition. A l'issue le résultat sera alors rendu.

## **20. SUSPENSION DES COMPETITIONS**

La suspension des compétitions régionales, nationales ou mondiales pour des raisons de force majeures ou de pandémies préservent les droits des joueurs sélectionnés à l'étape, où ils se trouvent dans leurs sélections. Ils retrouveront leurs positions, dès la reprise possible du championnat.

## **21. COMITE**

- Pour les compétitions de sélection du 1er tour, les directeurs des golfs valideront les résultats.
- Les compétitions régionales et nationales seront arbitrées par l'organisateur de WAGC France.

## **22. RESPONSABILITE :**

WAGC France déclinent toute responsabilité en cas de maladie ou d'accident qui pourrait survenir à un joueur pendant les compétitions de sélection, régionale ou nationale. Il est de la responsabilité de chaque joueur de s'assurer :

- Qu'il n'existe pour sa santé, aucune contre-indication à la pratique du golf en compétition et,
- Qu'il est suffisamment couvert par une assurance en cas d'accident sur le parcours.